

CONCOURS PHOTOGRAPHIQUE A MOIRAX

organisé pour le soutien à la candidature des sites clunisiens à l'UNESCO

Article 1 – Objet, dates

Ce concours est organisé dans le but de collecter des photos de qualité sur le patrimoine clunisien. Les œuvres sélectionnées feront partie, dans un premier temps, d'une exposition photographique dans les dix sites¹ constituant le territoire Nouvelle Aquitaine - Occitanie de la candidature d'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco.

Dans un deuxième temps, ces photographies seront insérées dans un « Carnet de voyage » destiné à promouvoir l'ensemble des sites de ce même Comité Territorial.

Le concours est organisé du 1^{er} mai au 31 août 2026.

Article 2 – Le thème

Le concours photographique a pour thème « **Le Patrimoine clunisien de Moirax** ». Il s'agit de mettre en valeur le patrimoine clunisien et de le faire ressortir sous ses meilleurs aspects.

Article 3 – Conditions de participation

Ce concours est ouvert à tous. Les participants déclarent être les auteurs des photos soumises et sont seuls responsables des droits relatifs aux images qu'ils présentent y compris vis-à-vis des personnes identifiables sur les photos.

Les photos seront cédées sans contrepartie par leurs auteurs. Elles seront libres de droits et pourront être exploitées sans limites : temporelle, géographique ou de support.

Article 4 – Modalité de participation

Les photos numériques doivent avoir une excellente résolution : 300 dpi, minimum 10 000 px de large par photo. Le nombre de photos (en couleur et/ou en noir et blanc) n'est pas défini. Les photos accompagnées de la fiche d'inscription, dûment signée, seront remises sur support numérique.

Article 5 – Le vote du public

Les photos feront l'objet d'une pré-sélection et seront exposées pour être soumises au vote du public lors des Journées Européennes du Patrimoine. La meilleure photo élue sera récompensée et primée.

Article 6 – Responsabilités et obligations

La participation à ce concours photos implique l'application sans restriction, ni réserve du présent règlement.

Les photos seront à envoyer à l'adresse : photos.clunisiennes@moirax.fr

Pour tout renseignement contacter,

- Par téléphone : 06 84 07 40 24
- Par email : photos.clunisiennes@moirax.fr

Le Comité Local de la candidature

¹ Laplume, Layrac, Moirax, Moissac (82), Mouchan (32), Ronsenac (16), Saint-Maurin, Sainte Colombe en Bruilhois, Sérignac-sur-Garonne, Vazerac (82).

**FICHE D'INSCRIPTION
CONCOURS PHOTOS A MOIRAX
DU 1^{er} MAI au 31 AOÛT 2026**

NOM-PRENOM :

ADRESSE MAIL :

TEL. :

TITRE DES PHOTOS (nom de fichier)
1
2
3
4
5
6
7
8
9

Date

Signature de l'auteur

Envoi de cette fiche dûment remplie et signée et si vous le désirez